

Journal du Cultivateur,

ET

PROCÉDÉS

DU

BUREAU D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

VOL. III., No. 12, MONTRÉAL, AVRIL, 1856.

FRANC DE PORT.

PRIX 2s. 6d. PAR ANNEE, PAYABLE D'AVANCE.

Journal du Cultivateur.

Nous avons reçu des ordres de plusieurs Sociétés d'Agriculture, d'envoyer régulièrement, adressées à leurs Secrétaires, 50 copies du journal tel que publié. De différentes parties de la Province aussi, nous avons été favorisé de lettres suppliant la continuation de la publication et offrant de l'aide dans l'augmentation des abonnés, et s'engageant à se servir de nos colonnes d'annonces. Nous sommes très flatté de la réponse à l'appel que nous faisons dernièrement, et nous avons résolu, nous fiant à ce qui a déjà été fait, et à l'accomplissement de ce qui a été promis, de continuer à publier le *Journal du Cultivateur*. Il y a encore un grand nombre de Sociétés dont nous n'avons pas encore entendu parler, mais nous espérons qu'elles seront disposées à nous supporter avec la même libéralité que celles dont nous avons reçu des ordres.

Comme le journal est strictement payable d'avance, ceux qui se proposent de souscrire au prochain volume, auront la bonté de nous remettre le montant de l'abonnement durant le mois d'avril, soit en billets de banque ou en estampilles de poste.

Nous regrettons de ne pas pouvoir remplir les ordres pour des numéros précédents du journal. Plusieurs se sont adressés à nous en manifestant le désir de commencer avec le numéro du mois de janvier, mais malheureusement nous avons distribué tout notre surplus, gratuitement par toute la Province.

Nous sommes heureux d'annoncer que les différentes graines choisies à l'Exhibition de Paris, sont arrivées dans la Province, et doivent être divisées également entre le Haut et le Bas-Canada; une commission a été nommée pour cette section de la Province, consistant du Major Campbell, C.B., le Rév. M. Villeneuve, J. Logan, éer. et A. Perry. Les graines seront distribuées parmi les personnes qui voudront se donner la peine de les semer avec soin et faire un rapport détaillé de leur valeur.

EXHIBITION FRANÇAISE NATIONALE AGRICOLE POUR 1856.

H. E., le Ministre d'Agriculture nous a favorisé de la Liste des Prix de l'Exhibition Agricole prochaine qui doit avoir lieu à Paris. Le concours pour 1856 commencera le 23 de mai, et finira le 7 de juin, accordant ainsi quinze jours consécutifs pour l'exposition. Parmi les prix offerts il n'y en a pas moins de trente-neuf pour Instrumens Aratoires, et nous espérons que quelques-unes de nos manufactures canadiennes seront envoyés par les agents, et que l'opportunité sera saisie de mettre devant le monde la charrue à vapeur canadienne, que M. Romaine a mise à l'Exhibition de Paris en 1855, et qui, nous pensons est maintenant prête à être éprouvée, par la société éminente anglaise qui a pris en main cet important instrument.

Nous sommes heureux de voir par les journaux britanniques que les gardeurs d'animaux de la Grande-Bretagne et d'Irlande, tachent de se rendre aux invitations flatteuses du Gouvernement Français, et que les autres

agriculteurs du Royaume Uni seront bien représentés à la prochaine exhibition. La position obtenue pour les produits agricoles britanniques l'année dernière, était calculée pour donner un prestige à nos efforts, et à influencer à un haut degré l'agriculture du Continent Européen, créant une demande non seulement pour les instrumens, mais pour les célèbres races de bêtes à cornes, moutons et cochons. C'est comme ce doit être, et nous regrettons seulement que le Canada soit si éloigné qu'il ne puisse faire plus que d'envoyer ses instrumens et ses bon desirs. Nous serons heureux de fournir toute information en notre pouvoir aux personnes qui désirent envoyer des instrumens aratoires à l'Exhibition.

JOURNAUX D'AGRICULTURE ET SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

Il a été dit avec vérité que le temps est passé où le cultivateur pouvait s'appliquer par derrière sa charrue, et ne pas plus penser à sa vocation que le cheval qui marche devant lui. En marchant sur les brisées de ses pères, et continuant la même manière de labourer, semer et moissonner, il est possible qu'il puisse payer son trouble, et garder le même joit sur sa tête, et la même terre sous ses pieds, mais un tel homme ne mérite pas de prendre rang avec les habiles agronomes d'autres terres, et néglige malheureusement sa position améliorée de son ancienne et honorable vocation, et les facultés et les pouvoirs qui, bien cultivés et bien employés, l'élèvent infiniment dans l'échelle de l'existence.

Si les cultivateurs se plaignent d'inatten-